Charte annonceur 2024-2025

Le Pôle Action des architectes d'intérieur des Hauts de France a été créé fin 2019.
Le Pôle Action des architectes d'intérieur des Hauts de France souhaite communiquer auprès de ses adhérents, mais aussi auprès de ses fournisseurs.
Si vous êtes intéressé par cette communication, nous vous proposons de devenir partenaire du Pôle Action des architectes d'intérieur des Hauts de France.

Qui sommes-nous ?

Le Pôle Action des Architectes d'Intérieur des Hauts de France est une association loi 1901 regroupant une trentaine de membres. Elle a pour vocation la cohésion, la communication et la réflexion autour de notre métier d'architecte d'intérieur.

Elle a également pour vocation de parrainer les nouveaux diplômés avec les architectes d'intérieur aguerris pour les accompagner dans le professionnalisme.

Le Pôle Action communique à travers des lettres d'information diffusées à ses adhérents.
Ces lettres associent dans un même réseau les partenaires de projets d'aménagements innovants: architectes d'intérieurs et grands acteurs locaux du cadre bâti.

Dans l'esprit d'une veille technologique, elle informe de l'actualité du Pôle Action des Architectes d'Intérieur des Hauts de France et de ses partenaires.

Des Annonceurs reconnus et validés par les membres du bureau, mettent en avant leur savoir-faire et l'innovation de leurs produits.

Plusieurs formules pour répondre à vos besoins de communication

La formule FOCUS Partenariat Régional POLE ACTION HAUTS DE FRANCE 700 euros/an

Publication à nos adhérents dans une lettre dédiée, diffusée une fois.

Vous souhaitez communiquer sur votre entreprise, un produit innovant, un événement particulier via une lettre d'information et relayer **aux adhérents de l'association Pôle Action des architectes d'intérieur des Hauts de France** (Environ 30 architectes d'intérieur).

Vous organiserez avec le **Pôle Action des architectes d'intérieur des Hauts de France** des réunions d'information avec par exemple visite d'usine ou visite de lieu emblématique de l'architecture intérieure, ou dans une salle dédiée.

La formule NATIONALE : 3.600 euros/an

Il est possible de communiquer plus largement auprès des architectes d'intérieur des différents POLE ACTION sur le plan NATIONAL (Auvergne-Rhône Alpes, Ile de France, Alsace, Lorraine, Hauts de France, Ouest, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et ceux à venir) Environ 250 Architectes d'intérieur.

N'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement complémentaire sur le Partenariat National.

BON DE COMMANDE FORMULE FOCUS

IInformations générales :

SOCIÉTÉ :
REPRÉSENTANT :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE :
MAIL :

Coordonnées de la personne en charge de votre communication *(Si différentes du représentant)* **:**
NOM :
TÉLÉPHONE :
MAIL :

FORMULE FOCUS :

☐ **Formule PARTENAIRE POLE ACTION HAUTS DE FRANCE 700 euros**
TVA non applicable, art. 293B du CGI

DATE :

Règlement par virement au moment de la commande.

Ce bon de commande peut nous être retourné :

Par mail à l'adresse : poleaction.hdf@gmail.com
(En mentionnant pour objet du mail : **Bon de commande – Nom de votre entreprise)**

Par courrier postal à **:**
POLE ACTION DES ARCHITECTES D'INTERIEUR HDF
LA MAISON DES ASSOCIATIONS
BAL : B5 / 9225. - 27 Rue jean Bart - 59000 - LILLE

Voici le lien d'inscription afin de créer un compte personnel en ligne :
https://pole-action-hdf.assoconnect.com/collect/description/400345-f-partenaires-2024-2025
Une fois le compte créé vous pourrez alors télécharger la facture et la remettre à votre service comptabilité pour effectuer le virement. L'IBAN se trouve sur la facture.

SIGNATURE ET TAMPON

CONTACT :
Sylvie DELERUE 06 86 73 03 72 – Bruno VERWAERDE 06 76 91 06 09